

**COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES
ET LE TERRITOIRE DU BAS-SAINT-LAURENT**

**COMPTE RENDU
RENCONTRE DES COMMISSAIRES**

Mardi le 12 juin 2012 à compter de 8 h 30
Salle Marconi, Hôtel Le Navigateur

PRÉSENCES

- Yves **Bell**, Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent
- Michèle **Boudart**, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune Mireille **Chalifour**, Collège électoral regroupant les organismes de bassin versant
- Max **D'Amours**, intérêts globaux de développement régional
- Bertin **Denis**, Table des préfets du Bas-Saint-Laurent
- Marc-André **Dionne**, président de la CRRNT
- Sylvie **Laliberté**, Collège électoral des producteurs acéricoles (PM seulement)
- Alain **Lapierre**, Collège électoral regroupant les industriels forestiers
- Amélie **Larouche**, Première nation Malécite de Viger
- Simon **Lemay**, Collège électoral regroupant les gestionnaires fauniques et les représentants des chasseurs, pêcheurs et piégeurs)
- Patrick **Morin**, Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
- Bernard **Ouellet**, Collège électoral regroupant les sociétés d'exploitation des ressources, les groupements forestiers et les coopératives de travailleurs
- Joseph **Pitre**, Collège électoral regroupant les industriels de la transformation du feuillu
- Luc **Sirois**, Chaire de recherche sur la forêt habitée de l'UQAR

ET

- Geneviève **Constancis**, CRÉ du Bas-Saint-Laurent
- Jean-François **Gagnon**, Coordonnateur de la CRRNT

ABSENCE

- Pierre **Laplante**, Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La réunion débute à 08 h 40. Il est proposé d'ajouter un point sur la sortie terrain au Lac Huguette en varia.

Le président souhaite la bienvenue à Amélie Larouche et s'informe des résultats des élections à la Première Nation Malécites de Viger. Il la félicite de son élection à titre de conseillère-cheffe de la nation.

2. ADOPTION ET SUIVI DU COMPTE RENDU DES RENCONTRES DU 30 AVRIL 2012

Le compte rendu du 30 avril est adopté sans modification.

Éléments de suivi :

- JF Gagnon modifiera les règles de fonctionnement de la CRRNT : Fait (voir point 3)
- Les commissaires devront prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie de la CRÉ afin de discuter de leur adhésion à ce code : À discuter au point 3
- JF Gagnon organisera une première rencontre du comité de Réflexion sur les chemins multiusages et préparer une nouvelle version de la fiche qui résume le mandat et la composition du comité : Fait (voir point 4)
- JF Gagnon placera les différents documents pertinents à la réflexion sur les chemins multiusages sur le site FTP de la CRÉ pour fin de consultation : Fait (voir point 4)
- JF Gagnon diffusera une version finale du bilan de la mise en œuvre du PRDIRT aux commissaires : Fait
- JF Gagnon présentera une proposition d'appel de projets pour la mise en œuvre du PRDIRT à la prochaine rencontre de la commission : À discuter au point 5
- Alain Lapierre livrera le bilan de l'exercice des BCAAF de relocalisation des opérations forestières 2012-2013 à la prochaine rencontre de la commission : Fait et à discuter au point 7.3
- Marc-André Dionne répondra à la correspondance du MRNF au sujet de la suspension temporaire des opérations forestières et des autres activités industrielles : Fait et la correspondance a été distribuée aux commissaires

- JF Gagnon invitera les coresponsables de l'analyse Coûts-Bénéfices à présenter la démarche : Fait et présentation au point 7.2

3. RÈGLE DE FONCTIONNEMENT INTERNE DE LA CRRNT

JF Gagnon présente les modifications apportées aux règles de fonctionnement. Ces dernières sont adoptées par les commissaires. **JF Gagnon diffusera la version finale du document.**

Le code d'éthique et de déontologie récemment adopté par le CA de la CRÉ est discuté avec les commissaires. Il est convenu que les commissaires se conforment aux dispositions applicables du dit code. Le président de la CRRNT sera en charge de décider quelles dispositions s'appliquent compte tenu que le mandat de la CRRNT et le niveau décisionnel des commissaires est différent de celui d'un conseil d'administration. **JF Gagnon modifiera l'annexe (page de signature) du code et l'enverra aux commissaires pour fin de signature.**

4. COMITÉ DE RÉFLEXION SUR LES CHEMINS MULTIUSAGES

Le comité a tenu une première rencontre le 7 juin dernier, ce qui a permis notamment de discuter du mandat et des résultats attendus avec les participants. JF Gagnon présente une version bonifiée du document de référence du comité (mandat, composition, etc.) qui intègre les dernières orientations ministérielles sur la voirie et les commentaires du comité. Ce document est adopté pour servir de base au comité (voir annexe 1). Les documents du comité ont été centralisés sur un serveur accessible à partir d'un simple hyperlien (nouvelle méthode qui remplace le serveur FTP) et les commissaires pourront, s'ils le souhaitent, accéder au contenu également.

Le comité prévoit inviter des personnes-ressources dont les mandataires de gestions qui ne sont pas déjà présent sur le comité pour des sessions de travail où leur apport serait pertinent. Alain Lapierre souligne que les BCAA qu'il représente à titre de mandataire de gestion sont à l'aise avec la démarche.

Joseph Pitre souligne que le CIFQ a soumis un mémoire concernant le projet de loi 67 qui demande le « rachat » de la voirie forestière par le gouvernement. **Ce mémoire sera envoyé aux commissaires à titre informatif.**

5. APPEL DE PROJET POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PRDIRT

Geneviève Constancis explique que le CA de la CRÉ a adopté ses prévisions budgétaires à sa dernière rencontre, ce qui inclut le budget de la CRRNT. Ce dernier est présenté brièvement aux commissaires. De plus, elle relate les derniers développements concernant le maintien par le gouvernement du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) – Volet II.

JF Gagnon explique que l'enveloppe régionale du Volet II (239 000\$) sera consacrée à la mise en œuvre du PRDIRT et qu'un appel de projets sera lancé publiquement d'ici quelques jours. L'avis des commissaires est sollicité sur certains critères de sélection et sur l'approche à préconiser pour effectuer la sélection des meilleurs projets. Il est convenu que Marc-André Dionne présidera le comité de sélection. Pierre Laplante, Max D'amours et Luc Lavoie de la CRÉ compléteront le comité. **JF Gagnon organisera une rencontre du comité d'ici la fin du mois d'août pour effectuer la sélection des projets de mise en œuvre du PRDIRT.**

6. AIRES D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION LIGNEUSE

Luc Lavoie de la CRÉ présente les recommandations du comité cibles quantitatives du PRDIRT sur les AIPL. Il ne s'agit plus de pourcentage à atteindre mais de l'approche sylvicole à préconiser (en bref, que veut-on faire comme intensification dans la région ?). **Sa présentation sera envoyée aux commissaires et un document de consultation sera diffusé prochainement auprès des intervenants du milieu.**

JF Gagnon présente une démarche de concertation régionale qui devrait mener à terme à l'identification d'AIPL potentielles. Les TGIRT seront responsables du choix des sites. Les commissaires prennent connaissance et donnent leurs avis sur le plan de travail proposé (voir annexe 2). Tel que spécifié dans ce plan de travail, les intervenants du milieu et la commission seront consultés dès cet automne sur le fond de la question.

7. AIRES PROTÉGÉES

7.1 CALENDRIER DE TRAVAIL RÉVISÉ

Le calendrier de travail sur les aires protégées a été revu à la lumière des derniers développements concernant l'analyse coûts-bénéfices (voir point suivant). La nouvelle version du calendrier est adoptée. **Une version officielle du calendrier sera préparée** (voir annexe 3) et pourra être utilisée lors du prochain audit FSC en complément du rapport du comité technique.

7.2 PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE ET DES PARAMÈTRES PRÉLIMINAIRES DE L'ANALYSE COÛTS-BÉNÉFICES

Luc Lavoie de la CRÉ et Mike Roy du MRNF sont coresponsables du comité qui évaluera les impacts des cibles d'aménagement écosystémique, de la cible d'intensification de la production ligneuse et des aires protégées. Ils présentent leur équipe de travail (incluant des gens du BFEC et de Forêt-Qc) ainsi que les principaux paramètres (quantitatifs et qualitatifs) de l'analyse. L'échéance prévue est l'automne 2012.

Concernant la possibilité forestière, le dernier modèle du BFEC (« revue 2 ») sera utilisé par le comité. Toutefois, le BFEC ne veut pas diffuser la possibilité forestière en chiffres absolus mais seulement la variation de la possibilité (i.e. proportion relative). Plusieurs commissaires sont déçus de cette position du BFEC et mentionnent aux coresponsables du comité qu'ils souhaiteraient pouvoir avoir accès aux données complètes produites par la « revue 2 ». Le nouveau modèle (« revue 3 ») n'est prévu que pour la fin de l'automne. Dans ce contexte, **il faudrait réfléchir à une stratégie pour demander au BFEC de revoir sa position et ce, afin de mieux alimenter la prise de décisions importantes auxquelles la région doit faire face.**

7.3 SUIVI DE LA SUSPENSION TEMPORAIRE DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES DANS LES TERRITOIRES À L'ÉTUDE POUR FIN D'AIRES PROTÉGÉES

Alain Lapierre présente un tableau synthèse de la mise à jour de la planification forestière touchée par les territoires à l'étude pour fin d'aires protégées (voir annexe 4). Il souligne l'ouverture et la souplesse du MRNF pour faciliter la relocalisation des secteurs visés. Les BCAAF proposent de suspendre 72% des superficies d'intervention initialement planifiées. Suite à des questions des commissaires, Alain Lapierre explique que les secteurs de coupe totale qui n'ont pu être relocalisés ne font l'objet d'aucune certitude car les BCAAF concernés éprouvent d'importantes difficultés qui pourraient les amener à ne pas opérer dans ces secteurs. C'est d'ailleurs le cas pour la zone d'étude de la rivière Assemetquagan où 214 ha de coupe totale sont toujours planifiés. Devant l'inquiétude de certains commissaires de voir ce secteur de forêt mature récolté avant la consultation publique, **il est convenu que Joseph Pitre ou Alain Lapierre transmettent le message aux gens de Cédrico.**

Suite à une question d'un commissaire sur l'arrimage avec la DGR-Gaspésie du MRNF, particulièrement concernant les unités d'aménagement de la Gaspésie

mais en territoire bas-laurentien, **il est convenu que Paul St-Laurent s'assure d'effectuer le suivi de l'avis de la CRRNT sur la suspension temporaire des activités industrielles auprès de ses collègues de la Gaspésie.**

8. VARIA

- a. Une sortie terrain est organisée au Lac Huguette le 15 juin prochain afin de présenter le dispositif expérimental sur les éclaircies commerciales aux participants des tables de GIRT. Les commissaires sont invités à s'y joindre.

Prochaine réunion au début de septembre, date à déterminer électroniquement. Fin de la réunion à 16:45.

Éléments nécessitant un suivi :

- JF Gagnon diffusera la version finale des règles de fonctionnement;
- JF Gagnon modifiera l'annexe (page de signature) du code d'éthique et l'enverra aux commissaires pour fin de signature;
- Joseph Pitre enverra le mémoire du CIFQ sur le projet de loi 67 aux commissaires à titre informatif;
- JF Gagnon organisera une rencontre du comité de sélection de la CRRNT d'ici la fin du mois d'août pour effectuer la sélection des projets de mise en œuvre du PRDIRT;
- JF Gagnon préparera une version officielle du calendrier de travail sur les aires protégées;
- Luc Lavoie enverra sa présentation sur les AIPL aux commissaires et diffusera le document de consultation auprès des intervenants du milieu;
- Déterminer une stratégie pour que les commissaires obtiennent du BFEC l'accès aux résultats complets de la revue 2 du calcul de la possibilité forestière;

- Joseph Pitre ou Alain Lapierre doit transmettre aux gens de Cédrico. les inquiétudes de la commission concernant le secteur d'intervention (214 ha de coupe totale) de la rivière Assemetquagan, plus particulièrement la récolte de forêt mature, avant la consultation publique;
- Paul St-Laurent s'assure d'effectuer le suivi de l'avis de la CRRNT sur la suspension temporaire des activités industrielles auprès de ses collègues de la DGR-Gaspésie.

Jean-François Gagnon
Coordonnateur de la CRRNT

**ANNEXE 1 : MANDAT ET COMPOSITION DU COMITÉ DE RÉFLEXION SUR
LES CHEMINS MULTIUSAGES**

**ANNEXE 2 : PLAN DE TRAVAIL 2012 - IDENTIFICATION DES AIRES
D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION LIGNEUSE (AIPL)**

**ANNEXE 3 : PLAN DE TRAVAIL 2012 - AIRES PROTÉGÉES ET CIBLES
QUANTITATIVES DU PRDIRT**

**ANNEXE 4 : MISE À JOUR DE LA PLANIFICATION FORESTIÈRE 2012-
2013**